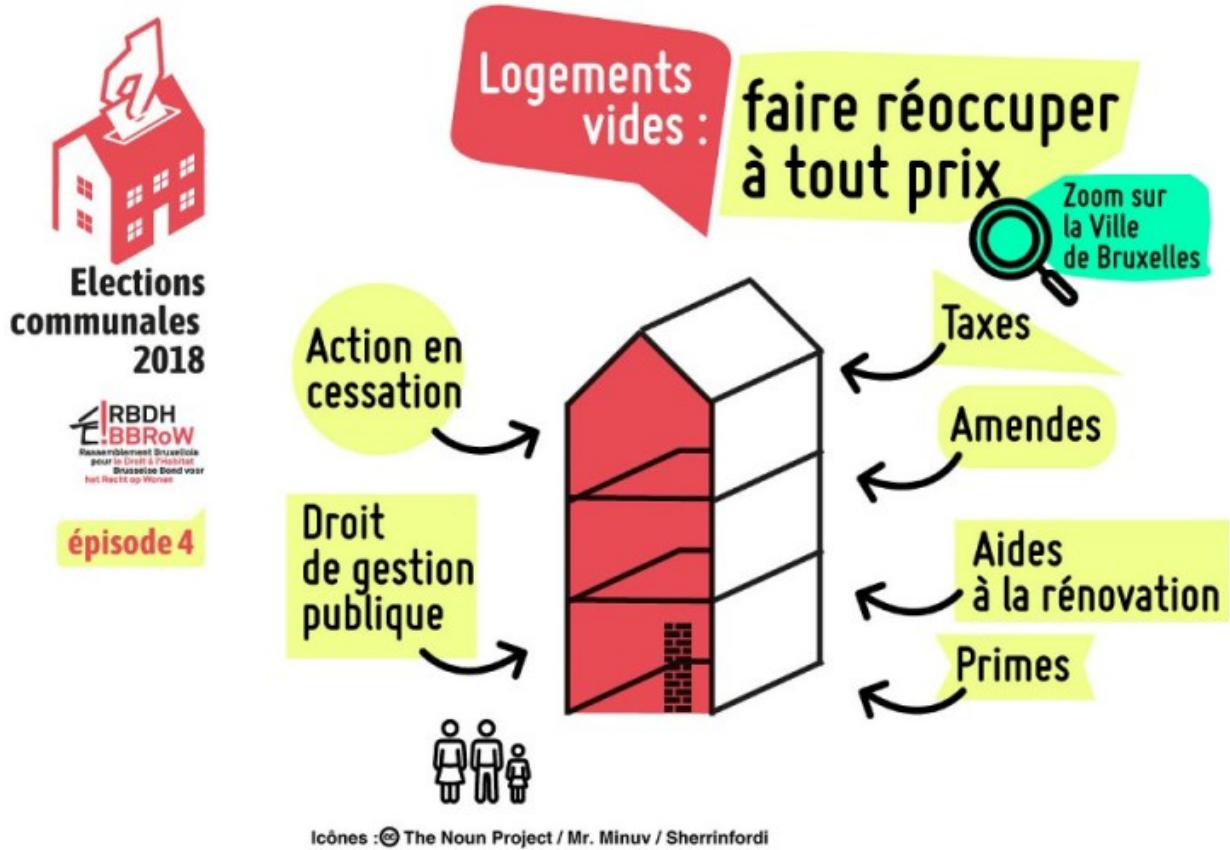




Logements vides : faire réoccuper à tout prix - Zoom sur la Ville de Bruxelles

S'il y a bien une problématique sur laquelle tout le monde s'accorde sur la nécessité d'agir, c'est l'inoccupation Des logements vides, il y en a dans toutes les communes. Beaucoup trop. Mais des outils pour faire réoccuper, il y en a aussi. Ils se trouvent pour partie dans le Code du logement et les communes peuvent s'en saisir. La Ville de Bruxelles les utilise tous (ou presque). Coup d'œil sur une approche intégrée.
Identifier pour mieux combattre



Chaque commune bruxelloise est censée tenir un inventaire des logements vides. C'est ce que prévoit le Code du logement. Toutes n'en font pourtant pas une priorité. Ces dernières années, la Ville de Bruxelles a développé une connaissance fine du phénomène sur son territoire, grâce à un recensement systématique dans tous les quartiers et à une base de données partagée entre services...

[Cliquez ici pour lire la suite de l'analyse.](#)

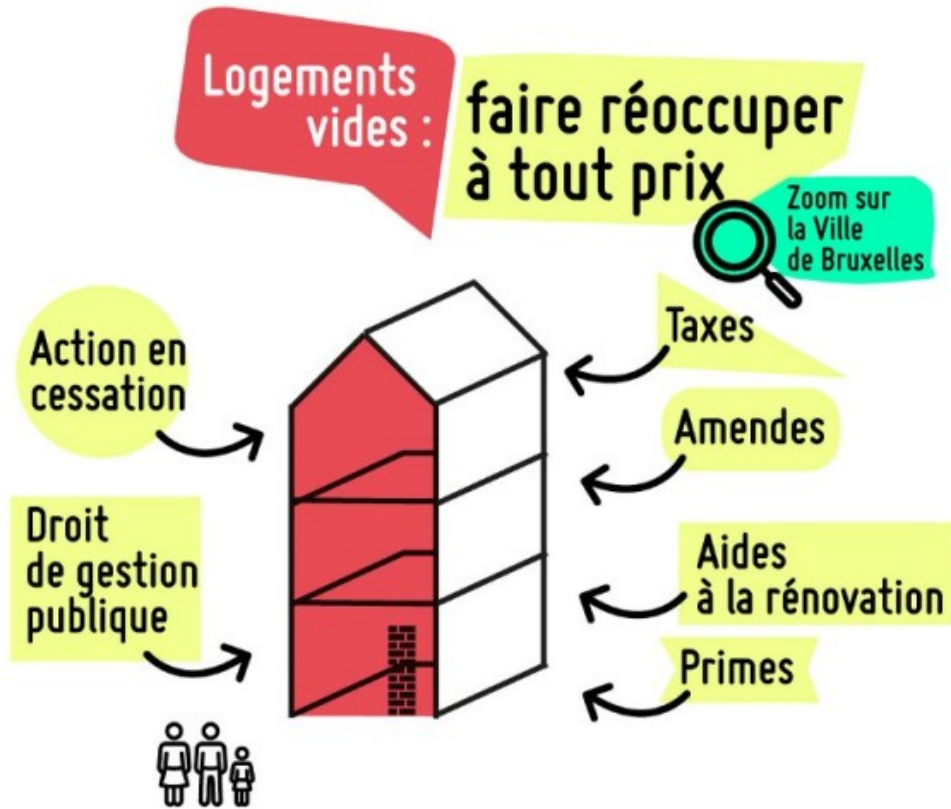


Logements vides : faire réoccuper à tout prix - Zoom sur la Ville de Bruxelles



RBDH
BBRoW
Rassemblement Bruxellois
pour le Droit à l'habitat
Brusselose Bond voor
het Recht op Wonen

épisode 4



Icônes : The Noun Project / Mr. Minuv / Sherrinfordi